délibérations 2014 - 04 CR du 25 avril

Séance du 25 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt cinq avril, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 17 avril 2014.

Etaient présents :Mme ROUGIER, M. VILLEMIANE, M. DIDIER, M. LESSEIGNE, Mme AVANZINI, M. BERNEDE, M. BOISSIERES, Mme CHOURY, Mme FAUVET, M. FRITSCH, M. LIAL, Mme PAUILLAC, M. VARGAS

Procurations : Mme BENEY-THOMAS a donné procuration à M. VILLEMIANE

Mme XIMENEZ a donné procuration à Mme ROUGIER

M. CHAUGIER a donné procuration à M. NAUDON

Mme COMBEFREYROUX a donné procuration à Mme CHOURY

Excusée : Mme MARTY

Monsieur VILLEMIANE Philippe donne lecture du compte-rendu des réunions du 13 et du 28 mars 2014.

Ils sont votés à l'unanimité. Monsieur BERNEDE est élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation Compte Administratif - Compte de Gestion - Affectation de résultat 2013**
- **Vote du Budget Primitif 2014 et vote des 3 taxes locales**
- **Indemnité du Receveur Municipal**
- **Divers :**
 - **Ouverture poste adjoint technique 35/35ème**
 - **Renouvellement Commission Communale des Impôts**
 - **Désignation délégué C.L.E.C.T. (charges transférées)**

I - Approbation Compte Administratif - Compte de Gestion :

Monsieur le Maire remercie Madame la Trésorière de sa présence. Monsieur VILLEMIANE présente les grands principes budgétaires, la structure des documents. Madame CHEMINEAU Marie-Christine rappelle que la finalité de ce vote est de statuer sur la réalité de l'équilibre entre le Compte Administratif (mairie) et le Compte de Gestion (trésorerie).

Section fonctionnement	Sommes émises	Résultat reporté N-1	Cumul section	Restes à réaliser
Dépenses	804.082,90		804.082,90	0
Recettes	920.562,28	144.186,89	1.064.749,17	0
Solde	116.479,38	144.186,89	260.666,27	0

Section investissement	Sommes émises	Résultat reporté N-1	Cumul section	Restes à réaliser
Dépenses	253.790,21	196.469,95.	388.260,16	51.382,94
Recettes	342.376,75	0		0
Solde	- 45.883,41	0	- 45.883,41	0

Résultat de clôture de la section fonctionnement 260.666,27

Il sort un excédent d'investissement de..... 97.266,35

Excédent de fonctionnement reporté..... 163.399,92

Besoin de financement de la section d'investissement.....

153.875,42

Monsieur le Maire laisse ensuite la présidence à M. DIDIER Guy, doyen d'âge qui invite Mme CHOURY Eva, cadette présente, a procéder au vote. Avec 18 voix pour et 0 contre, et 0 abstention, les comptes administratifs et de gestion 2013 sont votés à l'unanimité des personnes présentes.

Mme CHEMINEAU fait constater que les chiffres du compte administratif ont bien été reportés dans le budget 2014 et propose à M. VILLEMIANE de présenter le budget primitif à l'assemblée.

II - Vote des 3 taxes locales et vote du budget

Dans le cadre de l'élaboration du budget, après avis de la commission des finances, vu les divers éléments financiers fournis par l'Etat, vu l'état de notification établi par l'administration, considérant l'équilibre budgétaire, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur les taux proposés. M. VILLEMIANE préconise de ne pas changer les taux car notre budget ne le nécessite pas. A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux suivants :

- Taxe d'habitation..... 12,84 %
- Taxe du foncier bâti..... 22,90 %
- Taxe du foncier non bâti..... 70,96 %

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1.036.756,42 EUR

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1.432.583,28 EUR

Le budget 2014 est voté à l'unanimité.

III - Indemnité du Receveur

Madame CHEMINEAU ayant accepté d'assurer la mission de prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, Monsieur le Maire propose de lui attribuer, dans son intégralité, son indemnité de conseil, conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983. Accord à l'unanimité des membres présents.

IV - Ouverture poste adjoint technique 35/35ème

Le contrat à durée déterminée de l'agent à 35 heures arrivant à expiration le 15 mai prochain, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur sa stagiairisation. Aval à l'unanimité des membres présents sous réserves de lui faire suivre des formations : conduite épareuse, permis poids lourd ainsi que transport en commun.

V - Désignation délégué C.L.E.C.T. à la Communauté de Communes : Monsieur VILLEMIANE Philippe

VI - Renouvellement Commission Communale des Impôts

Monsieur le Maire propose à l'équipe de conserver les commissaires actuels pour 6 années supplémentaires et de modifier uniquement un propriétaire ne résidant pas sur la commune. Sont désignés :

Titulaires	Suppléants
- Mme ROUGIER Josette	- M. ROUGIER Daniel
- M. LESSEIGNE Jean	- M. NAUDON Gérard
- M. BERNEDE Christian	- M. JOURDAIN Daniel
- M. CHAUGIER Christian	- M. FARDET Paul

- M. DIDIER Guy - M. BAUNAT Jacques
- M. CHOUET Bernard (PINEUILH) - M. SAUTET André (ST PIERRE D'EYRAUD)

VII - Détermination dates des prochaines commissions

- Ø Commission voirie : mercredi 7 mai 2014 - 18 h 30
- Ø Commission sports et loisirs : mardi 13 mai 2014 - 18 h 30
- Ø Commission information : mercredi 14 mai 2014 - 18 h 30
- Ø Plan Communal Sauvegarde : lundi 19 mai 2014 - 18 h 30
- Ø Commission agriculture : mercredi 28 mai 2014 - 20 h 30

Prochaine réunion du Conseil Municipal vendredi 16 mai 18 h 30 pour établissement des bureaux de vote

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h00.